



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 24.12.2019
Numéro de publication: UP04-0000001458
Cantons: FR, GE

Entité de publication:
Etude De Boccard / Rusca - Raymond de Boccard, Grand-Places 14, 1700 Fribourg
Annexes:
Einladung GV 20.01.2020.pdf

Invitation à l'assemblée générale extraordinaire de CIL Platform SA

CIL Platform SA
CHE-108.538.232
Rue de l'Arquebuse 22
1204 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:
20.01.2020, 14:00 heures, Etude de Boccard - Rusca - Bächler, Grand-Places 14, 1700 Fribourg

Texte d'invitation/ordre du jour:
CIL Platform SA (IDE : CHE-108.538.232)
à Genève
Invitation à l'assemblée générale extraordinaire
Lundi, 20 janvier 2020
Lieu: Etude de Boccard - Rusca - Bächler, Grand-Places 14, 1700 Fribourg
Heure: 14:00 heures
Ordre du jour :
1) Modification de la raison sociale
Proposition du Conseil d'administration: Swiss School for International Relations SA
2) Transformation des actions au porteur en actions nominatives
3) Modification du but social
Proposition du Conseil d'administration:
La société a pour but la création, l'organisation et la gestion d'un établissement privé d'enseignement supérieur, de développer conjointement des programmes éducatifs internationaux, de réaliser des programmes de formation en gestion pour cadres et des programmes de formation continue et organiser des stages de formation au sein d'entreprise ainsi que de fournir des conseils dans le domaine éducatif.
La société peut constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger ainsi que prendre des participations

dans d'autres sociétés ayant un but analogue ou connexe.
La société peut acquérir, gérer et aliéner des brevets, des marques, des connaissances industrielles et techniques.
La société peut effectuer toutes sortes de transactions et prendre toutes les mesures qui lui semblent favorables à son but ou dans son intérêt, notamment acquérir des biens et marchandises de toute sorte.
4) Adoption des nouveaux statuts entièrement révisés
Le Conseil d'administration recommande d'approuver ces quatre points à l'ordre du jour.
Le projet des nouveaux statuts peut être consulté au siège de la société sur demande préalable à adresser au Conseil d'administration.
Le Conseil d'administration